APL CPGE | ASSOCIATION DES PROVISEURS DE LYCÉES À CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES

Renouvellement du Conseil d'Administration – Janvier 2025

Comme tous les deux ans, selon les termes des statuts de l'association, nous devons procéder à l'élection du nouveau Conseil d'Administration.

Sont électeurs les membres de l'APLCPGE **à jour de leur cotisation**.

L'élection se fera par vote direct le vendredi 17 janvier 2025 lors du congrès, mais aussi par correspondance du vendredi 10 janvier au vendredi 17 janvier 2025. Un courrier électronique avec la liste des candidats vous sera adressé pour cette procédure avant le 10 janvier 2025.

Pour les candidatures, tout adhérent(e) à jour de sa cotisation peut se porter candidat(e) au Conseil d'Administration. **Cette démarche est indépendante de l'inscription ou non au congrès.**

A titre d'information, nous rappelons ici les conditions décrites dans les statuts :
« Il est souhaitable d'élire des représentants de toute la France, des Proviseurs et des Proviseurs-adjoints. Il est également souhaitable de veiller à la parité, autant que faire se peut. Enfin, il faut prendre garde d'élire des représentants de petites structures comme des plus grosses.»
Dans cet esprit, toute candidature est la bienvenue.

Candidature au Conseil d'Administration

Civilité : ☐ Nom : ☐ Prénom : ☐

Fonction : ☐

Etablissement : ☐

Académie : ☐

déclare me porter candidat(e) à l'élection du Conseil d'Administration de l'APLCPGE pour la période de janvier 2025 à janvier 2027.

Date : ☐ Signature :

Au cas où je serais élu(e), je souhaiterais être candidat(e) au Bureau de l'APLCPGE
(merci de cocher la case correspondante ci-dessous)

OUI ☐ **NON** ☐

Date : ☐ Signature :

Ce bulletin de candidature est à envoyer **pour le mercredi 8 janvier 2025 au plus tard :**

- Soit par courrier postal à :

  Philippe TAMISIER,
  Secrétaire général de l'APLCPGE
  Lycée Masséna, 2 avenue Félix Faure
  06 000 NICE

- Soit par courrier électronique à l'adresse suivante : aplcpge@gmail.com